

FPP

**Formation à Partir
de la Pratique**

La FPP est un dispositif original permettant à des étudiants préparant des études de psychologie et justifiant d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum de s'appuyer sur cette pratique pour se former et aborder, à partir de celle-ci, leurs études de psychologie.

Il s'agit bien d'un régime d'études et non d'une filière parallèle : c'est-à-dire que les diplômes auxquels il prépare sont les mêmes que ceux du régime général. Ceux-ci sont obtenus par l'acquisition de niveaux propres à la formation, lors de soutenances de mémoires devant jury, et non pas par l'accumulation d'unités de valeurs.

Cette différence reflète un parti-pris pédagogique :

« Autodidacte aidé », l'étudiant prend en charge la conduite de son travail intellectuel, fort de la familiarité que sa pratique lui confère avec la réalité concrète.

Il glisse progressivement des modes de pensée et des repères propres à son terrain de pratique vers ceux, spécifiques, de la psychologie : c'est une formation « à partir » de la pratique, non « par » la pratique et encore moins « à » la pratique.

C'est ainsi l'intrication entre les différents aspects de la psychologie et les autres sciences humaines et sociales qui est soulignée, plutôt que leurs découpages.

La FPP s'attache à rendre sensible à l'étudiant le fait qu'il ne saurait s'approprier vraiment un savoir en psychologie sans retrouver par lui-même comment ce savoir s'inscrit dans sa propre expérience.

Le dispositif FPP permet d'obtenir la licence et le master 1 de psychologie. Un Master 2 est également proposé.

À ce M2 recherche il faudra rajouter le « stage professionnalisant » pour les postulants qui souhaiteront exercer comme psychologues.

Pour les titulaires de la licence FPP, il demeure possible de candidater dans d'autres universités ou directement sur des master 2 professionnalisant, selon les places disponibles, à Lyon 2 et hors Lyon 2.

Tout étudiant titulaire d'un master 1 peut candidater dans les différents master 2 du régime général.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme eCandidat au mois d'avril/mai selon les dates d'ouverture du serveur. Les dates sont communiquées sur la [page Internet](#) fin mars. Les pièces à joindre pour constituer le dossier sont mentionnées dans la notice disponible également sur le site Internet ou auprès du secrétariat.

Les réponses de la commission d'admission sont communiquées fin juin *via* eCandidat.

CURSUS - SCOLARITÉ

Chaque étudiant participe **obligatoirement à un groupe de base avec un enseignant responsable**. La variété des formules permet à chacun de trouver un groupe à sa convenance : il en existe à Lyon en semaine, le samedi ou en week-end, certains sont hebdomadaires, mensuels ou bimensuels. D'autres sont organisés à Paris et à Toulouse. Tous les groupes sont équivalents. Autour des temps de regroupement, l'étudiant a accès à un certain nombre de ressources mises à sa disposition :

- **conférences** sur des sujets qui reviennent avec une particulière insistance dans les préoccupations des étudiants (l'horaire est harmonisé avec les groupes mensuels des samedis).
- **modules thématiques** où les étudiants de différents groupes travaillant autour d'un même grand thème clarifient avec un enseignant leur problématique et leur méthode.
- **possibilités de rendez-vous** avec des biologistes, dans le cadre du « champ biologique » ou des aspects biologiques du « champ somatique », et plus tard, la participation aux TP/TD de neurobiologie par petits groupes pour une initiation à la réalité concrète de la recherche scientifique.
- **modules de langue** avec un travail par correspondance suivi par des enseignants de langue en vue d'une validation de « connaissances linguistiques ».
- **la revue Canal Psy** qui s'adresse à tous les étudiants salariés de l'Institut de Psychologie.

Ces ressources s'ajoutent à toutes celles auxquelles sa situation personnelle, professionnelle ou géographique lui permettent d'avoir accès, parmi lesquelles, la lecture est évidemment la plus importante.

VALIDATION

L'enseignant responsable de chaque groupe assure, outre l'animation, une direction d'études individualisées. C'est dans ce cadre que chaque étudiant détermine son programme de travail, les cours qu'il va suivre, les sujets qu'il va aborder, ses lectures, etc.

Ce travail doit répondre à deux exigences complémentaires : aboutir à une meilleure maîtrise théorique de sa pratique et plus largement de la réalité qui l'environne, et couvrir la diversité des aspects de la Psychologie, regroupés en « champs » et en « aspects ».

Il se matérialise par la production de documents qui peuvent être de nature et de genre très divers, rassemblés en **mémoires qui s'enrichissent d'année en année**. Chaque document pouvant présenter un intérêt du point de vue de plusieurs champs et aspects, le jury tend à apprécier l'ensemble. **Les mémoires sont soutenus lors de 3 sessions, en janvier, en juin ou en septembre**. Ainsi, l'étudiant peut choisir de soutenir (ou non) un mémoire à l'une ou l'autre des sessions proposées.

Lorsque l'étudiant a suivi un enseignement du régime général, il peut le faire valider dans les mêmes conditions que les autres étudiants ; nous attirons votre attention sur le fait que cette validation ne constitue pas une UE enregistrée comme telle par l'administration. Elle est jointe au dossier de l'étudiant et entre alors en compte dans l'appréciation globale du jury.

Pour obtenir la licence, outre les niveaux propres à la formation, l'étudiant devra valider une connaissance en langues, les TP / TD de neurobiologie, ainsi que 2 niveaux en statistiques (voir tableau ci-dessous).

MÉMOIRES, SOUTENANCES, COMPLÉMENTS

Un **mémoire** est, par définition, un ensemble de documents, même très hétérogène, remis pour une session donnée. Il n'y a donc de fait qu'un seul mémoire par session et par étudiant. Le jury, seul et collectivement responsable de la validation, est composé de l'enseignant du groupe de base et de deux autres personnes, enseignants titulaires ou vacataires de l'Université.

Une **soutenance** est la discussion des travaux en présence du jury. En principe tout mémoire donne lieu à soutenance, et celle-ci peut donc toujours être réclamée, soit par l'étudiant, soit par un membre du jury :

- Lorsque le mémoire ne contient que des travaux statistiques, la soutenance n'est pas organisée : il est alors lu et apprécié, par un seul lecteur compétent.
- Lorsque le mémoire ne contient que des travaux de biologie (pour les niveaux 1 et 2), de façon analogue, il est alors lu et apprécié par des enseignants de biologies. Au moment où l'étudiant vise l'obtention du niveau 3 une soutenance est conseillée (même si elle demeure facultative). Elle est obligatoire pour l'obtention du niveau 4.

- Lorsque le mémoire constitue un complément à un mémoire soutenu lors d'une session précédente de la même année universitaire, il est lu et apprécié par le jury devant lequel a été soutenu le premier mémoire.

Lors des sessions de jurys, et de la remise de vos différents travaux de mémoire « papiers », il vous est demandé de joindre, par le biais du secrétariat de la FPP, une version « pdf ».

CHAMPS ET ASPECTS

Chaque « champ » est évalué selon son niveau qualitatif sur une échelle à six degrés, chaque « aspect » sur une échelle à 4 degrés (voir grille d'évaluation ci-après). Un **champ** représente un grand domaine thématique. A l'intérieur d'un champ, un étudiant peut avoir une large marge de choix quant aux systèmes théoriques et aux disciplines de référence.

Le **champ « psychologie »** ne concerne en rien la « personne » de l'étudiant mais regroupe l'ensemble des thématiques concernant le sujet et ses rapports avec les autres sujets : la psychologie « générale », la psychologie clinique, la psychologie différentielle ou encore la psychologie génétique s'inscrivent par exemple dans ce champ. Seule la pratique et les orientations de la majorité des étudiants tendent à privilégier les approches cliniques, cependant il est recommandé aux étudiants de s'ouvrir à d'autres approches.

Le **champ « autre discipline des sciences humaines »** regroupe l'ensemble des thématiques concernant le « socius » : la sociologie, l'ethnologie, l'histoire, l'anthropologie, la sociolinguistique ou encore l'économie s'inscrivent par exemple dans ce champ.

Le **champ « neurobiologie »** doit permettre de se familiariser avec les grandes lignes du fonctionnement du système nerveux telles que les bases anatomiques et fonctionnelles, le fonctionnement du neurone et des synapses dans un réseau de neurones. En Master 1, le travail doit se centrer sur un aspect spécifique, une pathologie par exemple, en lien si possible avec les thèmes abordés en psychologie par l'étudiant. Un **aspect** représente un ensemble de qualités lisibles en principe à travers l'ensemble du dossier.

L'**aspect « maîtrise des outils d'analyse »** concerne l'adéquation entre les outils intellectuels et les choix méthodologiques d'une part, et les enjeux et le contexte de la recherche d'autre part. Il inclut évidemment la cohérence interne de la démarche.

L'**aspect « maîtrise de l'intégration globale »** concerne l'inscription de la démarche particulière du dossier dans une culture d'ensemble, et comme la langue n'est jamais qu'un aspect de la culture, il inclut le maniement de l'expression écrite et orale.

L'**aspect « maîtrise de la pratique »** concerne non pas la qualité de la pratique elle-même mais la qualité de son élaboration intellectuelle ou de sa théorisation. C'est un aspect et non un champ car cette maîtrise doit pouvoir en principe se lire à travers l'ensemble des travaux.

Précisions sur l'épistémologie de la recherche et le modèle hypothético-déductif

Les étudiant.e.s sont souvent préoccupé.e.s par l'injonction supposée de « formuler des hypothèses ». Or, le modèle hypothético-déductif, indispensable dans une approche expérimentale, ne convient pas toujours à la recherche de terrain, et encore moins à la recherche à partir de la pratique. Souvent réduit, dans les sciences humaines en général et les mémoires d'étudiants en particulier, à une pure rhétorique, il n'est approprié qu'à certains questionnements, et ne garantit jamais ni la rationalité de l'exposé, ni le discernement des causes et des effets, ni l'indispensable administration de preuves pour chaque argument avancé. C'est un modèle parmi d'autres, qui peut être utilisé si le questionnement de l'étudiant.e l'exige, mais dont l'application n'est pas requise dans les dossiers en FPP, même pour l'obtention de niveaux "recherche". Sur ces questions, on pourra s'inspirer de la manière dont quelques grands chercheurs ont procédé pour théoriser à partir de leur expérience pratique. Pour ne citer que deux d'entre eux: Freud, dans toute son œuvre mais surtout dans L'interprétation des rêves (1900) et Psychopathologie de la vie quotidienne (1901), ou Devereux, De l'anxiété à la méthode dans les sciences du comportement (1967).

A propos du champ « autre discipline des sciences humaines »

Le champ « Autre discipline des sciences humaines » (de même que le champ « Neurobiologie ») met les professionnels-étudiants FPP face à une exigence pluridisciplinaire. Qu'en est-il de cette exigence ? N'est-elle pas excessive ?

Pourquoi en effet un étudiant inscrit dans un cursus de psychologie devrait-il s'intéresser à d'autres champs disciplinaires et plus spécifiquement aux autres sciences humaines et sociales : à la sociologie, et/ou l'histoire, et/ou l'anthropologie, et/ou l'économie, et/ou la géopolitique, la linguistique, etc. (la liste ne saurait être exhaustive) ?

La longue expérience du dispositif de la FPP nous a conduit à penser que les psychologues ont besoin des autres sciences humaines dans leur pratique, et donc que ce cursus d'études doit ménager une confrontation avec d'autres approches.

Ce que nous sommes est mis en forme par l'organisation sociale de mille et une manières. L'organisation de la société prépare pour nous des places parmi lesquelles nous devons choisir, et si notre subjectivité s'exprime tout entière dans ce choix (évidemment inconscient), il n'en est pas moins limité d'une façon que seules les sciences humaines peuvent nous permettre de comprendre. Il s'agit donc de reconnaître que l'humanité résiste à se laisser découper selon les pointillés de nos frontières disciplinaires, et que tout phénomène humain témoigne de l'interdépendance profonde des registres psychique, social et physiologique.

Évidemment ce n'est pas si simple, et les très réelles discordances entre les points de vue cliniques et les approches des autres sciences humaines rendent le débat interdisciplinaire extrêmement difficile. Dans la recherche, le décloisonnement des disciplines revient à affirmer que les frontières disciplinaires constituent des obstacles épistémologiques : on adopte une position critique face aux impensés sociaux qui, à travers les catégorisations supposées « naturelles » du monde scientifique institutionnalisé, contribuent à la pré-construction des objets d'analyse. Néanmoins, les discordances liées aux noyaux conceptuels « durs » de chaque discipline, aux positionnements idéologiques qu'ils recouvrent, compliquent singulièrement la réflexion. Les problèmes conceptuels sont sans doute les plus faciles à résoudre : après tout, il est possible de lire et de se former. Mais il y a aussi des problèmes d'affiliation et d'identité derrière ces questions conceptuelles. Le choix d'un métier ou d'une discipline suppose,

au-delà de l'intérêt positif, la mobilisation de résistances, des transferts sur les théories, les théoriciens, ou même tel enseignant, notre thérapeute, etc. Comme toute affiliation, l'entrée dans les études en psychologie implique des pactes dénégatifs que l'exigence de se confronter à d'autres disciplines vient ébranler.

En FPP, les étudiant-e-s sont donc invité-e-s à tenter une approche essentiellement analogue à un métissage, une créolisation, entre la psychologie et les autres sciences humaines. Rien à voir pourtant avec un éclectisme plus ou moins léger : car l'éclectisme juxtapose, sur le mode impressionniste, alors que nous visons une confrontation, une réciprocity de perspectives transdisciplinaires qui s'obstine à faire travailler les failles, et préserve des dérives idéologiques et des savoirs totalisants. Il y a donc lieu d'adopter pour un temps, mais aussi complètement que possible, le point de vue d'une autre discipline, d'accepter d'entrer dans le système ordonné de concepts qui la construit. Sur la base d'un même morceau de réel découpé dans l'espace et le temps, on peut produire une infinité « d'objets » théorico-pratiques qui ne préexistent pas à cette production mais dont la pertinence se met à l'épreuve en se confrontant à l'expérience. En bref, il s'agit donc dans ce champ « autre discipline des sciences humaines » de laisser interroger sa propre démarche en la confrontant à des ensembles de compréhension hétérogènes qui la relativisent et la font travailler à une plus juste place.

Précisions supplémentaires sur l'aspect « maîtrise des outils d'analyse »

Cet aspect concerne exclusivement l'art de conduire sa recherche avec les outils intellectuels appropriés : un très bon rabot ne vaut rien pour enfoncer un clou, il y faut un marteau... et un bon marteau. Recensions livresques, études de cas, enquêtes, retours sur sa trajectoire personnelle, analyse de contenu, ne démontrent leur pertinence que dans le cadre du projet poursuivi, et en conformité avec la nature de l'objet traité, l'importance relative des différents mouvements de l'exposé, les stratégies pour emporter la conviction rationnelle du lecteur, etc. Et bien entendu, le choix de ces outils suppose également... que l'on montre sa capacité à en user correctement.

AUTRES ÉLÉMENTS DE VALIDATION

Les statistiques :

Le 1er degré est défini par la connaissance suffisante des principaux outils statistiques usuels.

Le 2e degré, nécessaire pour obtenir la licence, est défini par l'application correcte de ces outils à une étude menée personnellement dans le cadre d'un mémoire. Une bibliographie est fournie à la fin de cette brochure. Si vous souhaitez présenter un dossier sans assister au module statistiques, il faut prendre contact avec l'un des intervenants ou l'une des intervenantes via la scolarité.

La connaissance en langue :

Tout étudiant doit acquérir et justifier d'une attestation de connaissance linguistique. Pour l'anglais l'espagnol, l'allemand et l'italien un module est proposé sous la forme d'exercices à rendre par correspondance.

Les TP/TD de neurobiologie :

Les TP/TD de neurobiologie sont mis en place pour l'étudiant déjà « avancé » (le niveau 2 en champ somatique est requis pour y prendre part).

LES DIPLÔMES

Relevés d'acquis

A chaque session, les résultats obtenus lors de la soutenance du mémoire sont enregistrés à la FPP et un relevé d'acquis est envoyé à l'étudiant(e).

Attestation de diplôme

Elle est éditée et envoyée ultérieurement. Ces attestations de diplômes, délivrées par l'Université sont des documents officiels.

Pour obtenir :	Il faut avoir validé
La licence	<ul style="list-style-type: none"> - le niveau 3 dans tous les champs et aspects - la connaissance linguistique - les 2 niveaux de statistiques - le TD/TP de neurobiologie <p>équivalence : 180 ECTS*</p>
Le Master 1	<ul style="list-style-type: none"> - tous les niveaux 4 et un niveau 5 dans un champ <p>équivalence : 60 ECTS</p>
TOTAL	240 ECTS

*ECTS (European Credits Transfer System) : Créés en 1988 par l'Union européenne, les ECTS (European Credits Transfer System) ont pour objectif de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre des programmes ERASMUS. Le crédit ECTS est proportionnel au volume de travail à fournir par l'étudiant et permet de mesurer le niveau d'études atteint.

GRILLE D'ÉVALUATION UTILISÉE

Niveaux	CHAMPS			ASPECTS		
	Psychologie	Neurobiologie	Autre discipline des sciences humaines	Maîtrise des outils d'analyse	Maîtrise d'intégration	Maîtrise de la pratique
Niveau 1 Élaboration entamée						
Niveau 2 Élaboration avancée						
Niveau 3 Élaboration suffisante						
Niveau 4 Haut niveau de maîtrise des connaissances						
Niveau 5 Initiation à la recherche				Connaissance linguistique		
Niveau 6 Recherche avancée				Statistiques niv 1 et 2		
				TD/TP de neurobiologie		

Des équivalences de notes sont établies afin de faciliter l'articulation entre les candidatures des étudiants FPP avec les procédures de sélection des différents Master 2 :

1 niveau 5 = 12 soit la mention AB.

2 niveaux 5 = 14 ; 3 niveaux 5 = 15 soit la mention B.

1 niveau 6 = 16 ; 1 niveau 6 + 1 niveau 5 = 17 soit la mention TB

2 niveaux 6 = 18 soit la mention TB.

Le niveau 6 n'est pas indispensable pour obtenir le master 1. Il témoigne en effet d'une qualité particulière des travaux. Si le niveau 6 n'est pas attribué lors d'une soutenance, il ne pourra l'être ultérieurement qu'après une nouvelle soutenance, au vu d'un nouveau mémoire ou au moins, d'un dossier substantiellement remanié.

Équivalences avec les normes de validation universitaires européennes (ECTS) : Afin d'être compatible avec les normes universitaires européennes, la grille FPP a également été mise en correspondance avec les ECTS (Système Européen de Transfert et d'accumulation de Crédits).

La licence équivaut à 180 ECTS et le Master 1 à 60 ECTS supplémentaires. L'ensemble de la grille (champ, aspects, connaissance linguistique, TD de Psychophysiology, outils mathématiques) a donc une correspondance ECTS. Le décompte des ECTS acquises par un étudiant pourra être fournie par l'administration de la FPP sur demande.

Le master 2 est l'une des modalités d'obtention du master. Pour obtenir le titre de psychologue, dans le cas du passage par le M2, il faudra également réaliser un « stage professionnalisant » qui suppose une démarche particulière auprès des responsables de ce dispositif.

Ce master 2 ne comportant que 2 des trois champs, il fait l'objet d'une grille de validation spécifique.

LES BIBLIOGRAPHIES

Pour les normes bibliographiques, veuillez vous reporter aux normes APA : https://biblio.laurentian.ca/research/sites/default/files/pictures/Style%20APA%207e_tableau_09-2020.pdf

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE EN STATISTIQUES

Auchlin P. (1976). *Précis de statistique*. PUF. Le psychologue.

Beaufils B. *Statistiques appliquées à la psychologie*. Collection Lexifac psychologie.

Cadet B. (1996). *Méthodes statistiques en Psychologie*. Presses Universitaires de Caen.

D'Hainaut L. (1975). *Concepts et méthodes de la statistique*. Labor/Nathan.

Dagnelie P. (1973). *Théories et méthodes statistiques*. Presses Agronomiques de Gembloux

Dayhain LT. *Manuel de statistique*.

Faverge M. *Méthodes statistiques en psychologie appliquées*.

Gueguen N. (2001). *Statistique pour psychologues*. Dunod. Cours et exercices.

Hoc JM. (1983). *L'analyse planifiée des données en psychologie*. PUF. Le psychologue.

Lagarde J. (1986). *Initiation à l'analyse des données*. Dunod.

Liorzou A. (1973). *Initiation pratique à la statistique*. Eyrolles.

Speigel MR. *Théorie et applications de la statistique*.

Schwartz D. (1983). *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes*. Flammarion

Pensez aussi aux "Que Sais-Je ?" : *Statistique, probabilité, psychologie expérimentale, analyse de données...*

Et sur votre table de chevet : Gravitz M. (1986). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz.

BIBLIOGRAPHIE EN NEUROBIOLOGIE

- Andreasen N. C. (2004). *Brave New Brain. Vaincre les maladies mentales à l'ère du génome*. Ed. De Boeck. Augustine G. J., Fitzpatrick D., Hall W., Lamantia A -S., McNamara J. O., Purves D. & White L. (2011). *Neurosciences*. Ed. De Boeck.
- Baciu M. (2011). *Bases de neurosciences. Neuroanatomie fonctionnelle*. Ed. De Boeck.
- Belzung C. (2007). *Biologie des émotions*. Ed. De Boeck.
- Bradshaw J. L. (2003). *Evolution humaine. Une perspective neuropsychologique*. Ed. De Boeck.
- Bredart S. & Van der Linden M. (2012). *Identité et cognition. Apports de la psychologie et de la neuroscience cognitives*. Ed. De Boeck.
- Breedlove S. M., Rosenzweig M. R. & Watson N. (2012). *Psychobiologie. Introduction aux neurosciences comportementales, cognitives et cliniques*. Ed. De Boeck.
- Brouillet D. (2011). *Le vieillissement cognitif normal*. Ed. De Boeck.
- Campanella S. & Streel E. (2008). *Psychopathologie et neurosciences. Questions actuelles de neurosciences cognitives et affectives*. Ed. De Boeck.
- CANGUILHEM G. (1966), *Le normal et le Pathologique*, Paris : Quadrige, 218p.
- Channouf A. & Rouan G. (2002). *Emotions et cognitions*. Ed. De Boeck.
- Clarac F. & Ternaux J-P. (2008). *Encyclopédie historique des neurosciences. Du neurone à l'émergence de la pensée*. Ed. De Boeck.
- Connors BW & Paradiso MA. *Neurosciences : à la découverte du cerveau* de MF Bear. Ed Pradel.
- Delorme A. & Flückiger M. (2003). *Perception et réalité. Introduction à la psychologie des perceptions*. Ed. De Boeck.
- Eustache F., Lechevalier B. & Viader F. (2008). *Traité de neuropsychologie clinique*. Ed. De Boeck.
- Franck N., Hervé C. & Rozenberg J. (2009). *Psychose, langage et action. Approches neurocognitives*. Ed. De Boeck.
- Ferrand L. & Grainger J. (2004). *Psycholinguistique cognitive. Essais en l'honneur de Juan Segui*. Ed. De Boeck.
- Gazzaniga M. S., Ivry R. B. & Mangun G. R. (2001). *Neurosciences cognitives. La biologie de l'esprit*. Ed. De Boeck.
- Geary D. C. (2003). *Hommes, Femmes. L'évolution des différences sexuelles humaine*. Ed. De Boeck
- Gregory R. L. (2000). *L'œil et le cerveau. La psychologie de la vision*. Ed. De Boeck.
- Ivry & Mangun. *Neurosciences cognitives de Gazzaniga*. Ed. De Boeck.
- Koch C. *A la recherche de la conscience*. Odile Jacob.
- Kolb B. & Wishaw I. Q. (2007). *Cerveau et comportement*. Ed. De Boeck.
- Leuba G., Büla C. & Schenk F. (2013). *Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer. Vulnérabilité et plasticité*. Ed. De Boeck.
- Mackintosh N. J. (2004). *Q.I. et intelligence humaine*. Ed. De Boeck
- Monod J. *Le hasard et la nécessité*. Point Seuil.
- Naccache L. *Le nouvel inconscient*. Odile Jacob.
- Sacks O. *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*. Point.
- Varéla F. *Invitations aux sciences cognitives*. Seuil.
- Wishaw. *Cerveau & Comportement de Kolb*. Ed. De Boeck.
- Site internet : <http://lecerveau.mcgill.ca/index.php>

DIRECTION ET ADMINISTRATION DU SERVICE FPP

Responsable pédagogique

Raphaël MINJARD : raphaël.minjard@univ-lyon2.fr

Secrétariat

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (sauf le mercredi après-midi)

Responsable administratif :

Gestionnaire de scolarité :

Constance DOREAU KNINDICK : 04 78 69 72 49

contact-fpp@univ-lyon2.fr

Site Internet

<https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formation-a-partir-de-la-pratique-fpp>

Adresse :

Département de Formation en Situation Professionnelle

Formation à partir de la Pratique

86, rue Pasteur - 1er étage
69365 LYON CEDEX 07

LE DÉPARTEMENT FSP

Le département de Formation en Situation Professionnelle (FSP) de l'Institut de Psychologie est un département transversal aux autres départements, ces derniers étant organisés autour des différentes sous-disciplines de la psychologie. Il a particulièrement à cœur de défendre l'interdisciplinarité. Celle-ci se manifeste tant dans la diversité des formations que dans la publication de la revue Canal Psy et dans l'organisation de colloques.

Ce département regroupe trois grands types de formations :

- des formations qui conduisent à l'obtention de diplômes nationaux (licence, master de psychologie) avec les dispositifs du Contrat de Formation Personnalisé (CFP) et de la **Formation à partir de la Pratique (FPP)** ;
- des formations qui conduisent à l'obtention de diplômes d'université (DU), proposés au sein du service Formation Continue ;
- des formations qui ne délivrent pas de diplôme (mais des certifications, lorsque cela est possible). Portées par le service Formation Continue, elles sont proposées dans un catalogue ou construites « sur mesure » à la demande des institutions.

Dans tous les cas, et c'est ce qui fédère ce département, il s'adresse à des personnes déjà inscrites dans des pratiques professionnelles (de psychologues, de professionnels du sanitaire, du social, de l'éducatif, de l'entreprise, etc.). Ces formations peuvent être au service d'un approfondissement de ces pratiques ou d'une perspective de reconversion professionnelle.

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE**Directrice**

Isabelle TAPIERO

Cheffe des services administratifs et financiers

Elisabeth DESIRE

LES DÉPARTEMENTS

- Psychopathologie et Psychologie Clinique
- Psychologie Sociale et du Travail Psychologie de Développement, de l'Éducation et des Vulnérabilités
- Psychologie Cognitive Expérimentale et Neuropsychologie
- Formation en Situation Professionnelle

LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

- CRPPC - Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique
- GRePS - Groupe de Recherche en Psychologie Sociale
- EMC - Etude des Mécanismes Cognitifs
- Psychologie du développement